

undefined - mercredi 30 mars 2022

Vos communes

SAILLANS

## Un carnaval sur mesure pour Les p'tits bouts et les assistantes maternelles



*Le départ du carnaval, avec les assistantes maternelles et leurs protégés, s'est fait dans les rues de Saillans.*

La crèche associative Les p'tits bouts et les assistantes maternelles, menées par le relais de la petite enfance, ont organisé leur carnaval, mardi 29 mars entre 10 h et 11 h 30 à Saillans.

Pour la CCCPS (communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans - cœur de Drôme), cet évènement est l'occasion de se réunir autour d'un moment festif, échanger, se rencontrer, créer du lien entre professionnels de la petite enfance mais aussi promouvoir les métiers qui en font partie.

En matière de petite enfance, l'orientation soutenue par la communauté des communes est de disposer d'une offre de garde maillée sur le territoire, en fonction des besoins.

Cette offre doit répondre aux différents enjeux en termes de quantité et de qualité, c'est-à-dire que les familles puissent avoir le choix.

Certaines préféreront en effet faire garder leurs enfants dans un cadre familial, chez une assistante maternelle.

D'autres s'orienteront vers les structures collectives.

D'autres encore auront besoin d'une garde à domicile, parce qu'elles ont des horaires de travail atypiques, la nuit par exemple.

### • Un manque criant d'assistantes maternelles

En fin d'année 2021, on comptait sur le territoire de la CCCPS, 75 assistantes maternelles agréées en activité (87 agréées en tout). Elles représentaient 202 places d'accueil sur le territoire.

En comparaison, en 2016, il y avait en activité 91 assistantes maternelles (pour 110 agréées). On constate une diminution de 16 assistantes maternelles (environ 40 places) alors que les demandes ne cessent de s'accroître.

Valoriser le métier d'assistante maternelle est donc l'un des objectifs que s'est fixé la CCCPS, pour répondre aux besoins des familles sur le territoire.

## • **Un accompagnement du relais petite enfance de la CCCPS**

Devenir assistante maternelle ne se fait pas du jour au lendemain. C'est pourquoi le relais petite enfance de la communauté de communes est là pour accueillir toute personne qui souhaite se lancer, s'informer sur les besoins du territoire et s'orienter vers les structures compétentes pour obtenir l'agrément.

Le relai petite enfance reste le point d'entrée sur le territoire si l'on s'interroge sur la possibilité d'exercer ce métier. C'est aussi un lieu d'accompagnement tout au long de l'exercice du métier, et un lieu ressource pour les assistantes maternelles qui ont aussi la possibilité d'échanger sur leur pratique lors des ateliers qu'il organise.